

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. POISSÉ : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c. Réclames, —... 30. Faits divers, —... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Novembre 1879.

Bulletin politique.

Rien, rien, rien!

Pourquoi le gouvernement de la République se heurte-t-il chaque jour contre un obstacle nouveau? D'où vient que tous ses actes, même ses actes de clémence, tournent contre lui? Comment se fait-il que, soutenu dans le Parlement par une majorité incontestable, il demeure impuissant à réaliser la moindre réforme? La nation attendait de lui la paix intérieure, la liberté, la sécurité; au lieu de cela, elle n'a recueilli que l'inquiétude et le malaise; elle éprouve à la fois les déceptions du jour présent et les effrois du lendemain.

C'est qu'il ne suffit pas de libeller une constitution et de l'affubler d'un titre pour fonder un gouvernement. La République elle-même, si populaire qu'elle soit par l'idée qu'elle exprime, ne vaut que par l'aptitude de ceux qui la gouvernent et par la confiance que ses élus savent inspirer à la nation.

Or, depuis quatre ans que les républicains règnent et gouvernent, ils n'ont accompli aucun des progrès populaires qui appartiennent au programme de la République, et ils ont maintenu, en les aggravant, les abus qu'ils reprochaient au régime monarchique.

Que l'on observe leurs faits et gestes en politique, en administration, en finances, on voit qu'en toutes choses ils ont eu pour unique objectif la satisfaction d'un parti ou des convoitises personnelles.

Ils avaient débâté contre les lois qui régissent la presse et les associations; ils se servent, à leur tour, de ces lois empruntées à la Restauration, au régime de Juillet et à la période autoritaire de l'Empire, et ils

pourchassent leurs adversaires républicains avec un acharnement sans pareil.

Ils avaient déclamé contre les gros budgets.

Leurs budgets augmentent chaque année, et ils ne dédaignent pas de nous dire, à l'instar des financiers de l'ancien régime, que cet accroissement continu de dépenses est un signe de prospérité publique.

Ils avaient dénoncé l'excès du fonctionnarisme, les abus du népotisme, les traitements exagérés, etc. Ils veulent tous maintenant être fonctionnaires, ils ont allongé démesurément la liste des bénéficiaires, et ils pratiquent largement le népotisme.

Comme ils s'indignaient autrefois des budgets votés au pas de course! Avec eux, les budgets sont votés à la dernière heure, et c'est de propos délibéré qu'on les livre au Sénat dans des conditions qui ne permettent pas une discussion sérieuse.

Ils avaient promis de réformer les institutions judiciaires. Ils n'ont réussi qu'à diminuer le respect qui est dû à la magistrature, et leurs projets successifs tombent caducs avant même d'arriver à la discussion.

C'était un devoir impérieux pour le gouvernement de compléter au plus tôt l'organisation militaire. Les lois sur l'état-major et sur l'administration de l'armée sont encore à faire.

Ils n'en finissent pas avec les projets de loi sur le tarif des douanes et sur la marine marchande. Ils éternisent les enquêtes, c'est-à-dire que le gouvernement n'a pas encore su se former une opinion nette sur ces graves intérêts, et, pendant ce temps, le commerce et l'industrie souffrent profondément.

Se sont-ils du moins occupés des questions qui intéressent et passionnent les classes populaires, le plus grand nombre? Ici encore, rien, rien, rien, et cette faillite de la parole républicaine a pour conséquence de provoquer les manifestations parfois périlleuses qui se produisent dans les réunions ouvrières.

Voilà le bilan. C'est le bilan de l'impuissance. Et les républicains s'étonnent de ce

qu'il se solde par le mécontentement, par le malaise général! Ils se figurent qu'il leur suffit de montrer le drapeau de la République pour attirer ou retenir la confiance, pour ranimer tant d'espérances déçues, pour rassurer tant d'intérêts compromis! C'est une erreur. Quand on prétend à l'honneur d'être un gouvernement de démocratie, on ne doit pas se borner à proclamer qu'on fait tout par le peuple; c'est bien le moins qu'on fasse quelque chose pour lui.

Chronique générale.

M. Waddington, à la rentrée des Chambres, nous fera-t-il quelque déclaration sur la situation extérieure et sur sa politique étrangère? Nous le désirons fort, non pas que nous attendions quelque nouvelle heureuse pour la France, mais simplement afin de savoir ce que dira notre ministre de l'entente Austro-Allemande et de la question Turco-Grecque.

On se rappelle que la nouvelle de la convention du 4 juin est tombée comme une surprise sur la tête de nos diplomates. L'Europe tout entière la connaissait; eux, n'en savaient pas le premier mot et se laissaient jouer.

La nouvelle de l'entente Austro-Allemande a été une seconde surprise pour eux. M. Waddington dira sans doute que cette entente ne nous menace point; nous le souhaitons. — Mais dira-t-il qu'il était au courant de tout ce qui se passait, et que M. de Bismark et le comte Andrassy l'ont consulté sur ce qu'ils allaient faire? Nous en doutons.

Parlera-t-il des succès qu'il a obtenus pour la rectification des frontières grecques? Nous en doutons plus encore. Dans cette question, l'Angleterre nous abandonne et la Porte se joue des remontrances de M. Fournier.

Il n'aura donc qu'à exposer les faits pour montrer la mince situation qui est créée à la France républicaine dans le concert euro-

péen et les dédains que lui prodiguent les cabinets étrangers.

— Quelques efforts que fasse en ce moment l'opportunisme pour maintenir l'homogénéité du cabinet jusqu'à la fin de la session actuelle, c'est-à-dire jusqu'au 12 janvier, la machine se détraque et s'effondre. La France prétend que M. Waddington, très-découragé, insiste pour être relevé de la présidence du conseil, et qu'il se plaint « que l'autorité lui fait défaut. »

— Le conseil des ministres s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Grévy. M. Waddington a fait connaître à ses collègues les points sur lesquels porteraient les communications du Livre Jaune. Le ministre de l'instruction publique a déclaré qu'il était décidé à demander au Sénat la prompte discussion de la loi sur le conseil supérieur.

— Les ministres ont tous donné l'ordre aux préfets et aux principaux fonctionnaires de leur département de ne correspondre par le télégraphe avec eux qu'au moyen des chiffres de convention qui leur ont été indiqués.

— Des poursuites vont être intentées, sur la demande de l'autorité militaire, contre la Gazette du Midi et l'Univers, qui ont publié, il y a quelques jours, des nouvelles fausses de nature à troubler l'ordre public.

On sait que ces journaux avaient annoncé qu'en prévision de troubles imminents, le ministre de la guerre avait pris des mesures militaires et consigné de l'artillerie dans les casernes de Paris.

— On annonce qu'un groupe nombreux de conseillers municipaux va déposer très-prochainement une demande tendant à augmenter le budget de la ville d'une somme de 150,000 fr. qui permettrait de donner des jetons de présence aux membres du conseil.

Ce n'est pas la première fois que les bons patriotes du conseil municipal essayent de grimper au mât de cocagne du budget. Réussiront-ils enfin à atteindre la bienheureuse timbale?

36

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

XVII

LE COLONEL LA PATRIE.

(Suite.)

Entre les passions diverses qui agitaient son cœur, la jeune fiancée avait fini par obéir à la plus violente; elle tenait le brave gentilhomme par la main, et s'attachait à lui comme le lierre au chêne de la forêt.

— Écoutez! écoutez tous! s'écria Ermel, écoutez-moi jusqu'à la fin, ne m'interrompez pas, je vous en conjure.

— Écoutez-le, dit Francisca au milieu du plus profond silence; — car Chouans, soldats, marins et prisonniers, tous s'étaient tus.

Dans la charrette des blessés, on fit silence; seulement le prêtre élevant son crucifix s'écria :

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, écoutez-le.

Armand fit un mouvement et regarda son fils

Ermel, qui dit en français pour être compris par tout le monde :

— Les Chouans sont des chrétiens; les Chouans se sont levés pour la vraie religion; ils ont rendu les devoirs funèbres à leurs ennemis; et tout à l'heure ils enterreront dans le cimetière consacré les dépouilles de leurs frères, de leurs parents, de leurs défenseurs! — ils enterreront en pleurant le corps de mon noble aïeul, qui fut leur maître et leur père à tous.

Le vieux Garésio entendit sans doute ces mots, car il tressaillit, mais Ermel, levant les yeux vers le ciel, reprit après un court silence :

— Les Chouans, dis-je, sont des gens de bien, et ces braves, mes anciens soldats, et ces valeureux marins qui ont servi sous mon oncle Kerbozec, sont aussi des gens de bien et des hommes craignant Dieu.

— C'est vrai, foi de grenadier! interrompit Géranium, le lieutenant parle bien.

— C'est ça, murmura le capitaine corsaire presque au même instant, mais sur quoi gouverne-t-il? Voyons son idée.

— Je vous en supplie donc, tous tant que vous êtes, écoutez-moi jusqu'au bout, poursuivit Ermel.

Il ajouta quelques mots en langue bretonne pour le petit nombre de paysans qui avaient peine à bien comprendre le français.

— Je lis dans vos cœurs des pensées de ven-

geance, écoutez-moi! Je lis dans vos cœurs des pensées que de vrais chrétiens ne doivent pas avoir!...

Malgré les précautions oratoires d'Ermel, quelques murmures se firent entendre.

— Au nom du bonhomme, que vous écouteriez s'il vivait encore, s'écria le jeune gentilhomme avec feu, écoutez-moi.

Le vieux Pierre, qui semblait près de rendre le dernier soupir, fit un mouvement et un effort pour dire :

— Le bonhomme parle... écoutons!

Une sorte de crainte superstitieuse parcourut les rangs des Chouans; ils firent un silence si profond, qu'on entendait tomber goutte à goutte le sang qui coulait des deux charrettes.

— Au nom du Seigneur du ciel et de la terre! continua Ermel, éloignez de vous ces idées de haine; les Chouans sont de vrais chrétiens, ils pardonnent à leurs ennemis.

— Bien! dit Antonio.

— Hum! fit Arrache-Tout en fixant avec son œil unique le gros Famine que le discours d'Ermel ranimait un peu.

— Doucement! murmura Géranium.

Mais les Chouans ne dirent rien, et leurs yeux suivirent la direction que leur indiquait le bras du gentilhomme; il leur montrait le recteur tenant le crucifix dans la main.

— Quoi! poursuivit Ermel, votre Dieu est mort sur la croix, pardonnant à ses bourreaux, et vous ne pardonneriez pas à vos ennemis vaincus.

Les traits et l'attitude du pasteur étaient plus éloquents encore que les paroles du chevalier; les instincts celtiques firent place à des sentiments chrétiens.

Du reste, les lieux où l'on se trouvait, ce chemin teint de sang, cette vaste tombe à peine fermée, cette croix indiquant la sépulture des Bleus, cette forêt, théâtre de la lutte la plus dramatique, — la réunion d'hommes qui composaient l'assemblée, les circonstances qui les rapprochaient, — la position même des chariots de morts et de mourants, — concouraient pour faire d'un semblable appel à la clémence des vainqueurs un spectacle qui devait vivement frapper des natures rebelles au raisonnement sec et aride, mais sensibles à tout ce qui est véritablement grand, véritablement pompeux. C'était une scène capable de toucher et de désarmer les farouches mais poétiques enfants de l'Armorique, gens qu'on ne détachera jamais du catholicisme, car le catholicisme est la seule religion qui leur convienne. Le druidisme parlait à leurs instincts; le catholicisme parle à leurs âmes et à leurs cœurs. Le catholicisme ne discute pas, il n'admet point l'esprit de doute, il dicte la foi, il ordonne la charité, et enfin il est la religion dont le culte majestueux s'adresse avec le plus d'éclat

— Le journal qui comptait encore il y a peu de jours M. Philippart parmi ses patrons, la *Presse*, publie cette facétie aussi peu justifiée qu'elle est dépourvue de sel et de courtoisie :

« Le conseil des ministres a décidé que le discours retentissant de l'évêque d'Angers n'aurait pas l'honneur des poursuites judiciaires.

» M. Freppel sera vivement contrarié de cette mesure, qui lui fait perdre les palmes du martyr qu'il avait rêvées. »

— On dit qu'il est question de commencer les séances de la Chambre des députés à une heure, au lieu de deux heures.

— La *Lanterne* annonce que le duel qui a eu lieu dernièrement entre M. Georges Kœchlin, beau-frère de M. Andrieux, et M. de Liebenberg, et dont l'issue a été si funeste, aura prochainement son dénouement devant la cour d'assises de Seine-et-Oise.

Si nos renseignements sont exacts, l'affaire viendrait dans la première session de décembre.

— On assure que le parquet a donné l'ordre d'arrêter M. Philippart partout où on le trouverait.

Nous lisons dans la *Défense* :

« Un de nos confrères assure qu'un député républicain de Maine-et-Loire a eu un long entretien (sic) avec M. Lepère au sujet du discours prononcé par M. Freppel, évêque d'Angers, à l'inauguration du monument élevé à Nantes au général de La Moricière.

» Le député a insisté vivement pour que des poursuites fussent dirigées contre le prélat, affirmant au ministre que, au cas où le gouvernement ne jugerait pas à propos de le déférer à la juridiction du conseil d'Etat, il serait obligé de déposer, à la rentrée, une interpellation.

» M. Lepère s'est borné à répondre que la question n'avait pas encore été définitivement tranchée par le conseil des ministres et qu'elle le serait à la réunion qui suivrait le retour de M. Waddington.

» On ne peut rien faire sans M. Waddington et — comme l'épouse de M. Benoiton — M. Waddington est toujours sorti.

» Nous avouons d'autre part que nous ne sommes pas absolument certain de la nouvelle donnée par notre confrère.

» Il parle en effet d'un long entretien. Or, à moins que M. Lepère, sans doute fort éloquent, n'ait longtemps parlé tout seul, nous ne connaissons aucun député républicain de Maine-et-Loire qui puisse avoir pris part au long entretien dont il est parlé. »

Sur ce dernier point, la *Défense* se trompe. Nous connaissons, dit l'*Union de l'Ouest*, un député républicain de Maine-et-Loire, qui est fort capable de parler longuement pour ne rien dire de bon.

Voici la lettre que, d'après l'*Événement*, M. Philippart a envoyée à la Banque européenne :

aux organisations enthousiastes.

Les paysans, se laissant guider par Ermel et leur recteur, adhérent visiblement aux desseins du gentilhomme, qui avait de nouveau montré le patriarche mort, encore assis dans son fauteuil au-dessus d'un tas de cadavres. Il invoqua sa mémoire, il s'adressa à lui, il émut les corsaires eux-mêmes.

Mais l'Enflammé poussant le coude à Gérardium : — Pas de bêtises, mon vieux, malgré ça ; notre colonel est compromettant... rappelle-toi ton serment de tout à l'heure.

— Pchit ! fit Gérardium qui écoutait Ermel avec une émotion croissante : — Le colonel est sauvé ! pensait-il. Le lieutenant m'a coupé ma colère comme avec un rasoir... Les camarades sont délivrés... nous irons faire la guerre aux Anglais... tout est pour le mieux !... Que le ci-devant cavalier du Génét aille se faire pendre ailleurs !

Pourtant l'Enflammé se jura que le colonel La Patrie ne retournerait point à Vannes.

De son côté, Arrache-Tout avait supputé que la vie de Famine devait lui payer son œil : il serrait convulsivement son levier de fer.

— Si on ne le pend pas, se disait-il, je l'assomme !

Arrache-Tout oubliait qu'autrefois il était lui-même sans-culotte.

Ermel n'avait plus qu'à s'occuper des moyens d'exécution ; et s'adressant au colonel :

« J'ai passé la nuit à vous écrire. Je sais qu'on piétinera sur moi ; qu'il en soit fait comme on voudra. Je demande pardon à tous ceux qui auront à subir une perte quelconque par mon fait. Ne cherchez pas à savoir ce que je deviendrai. Je pars à l'instant, et l'on n'entendra jamais plus parler de moi. »

D'autre part, le *Gaulois* a annoncé ceci :

« A partir de lundi 40, la Banque européenne paye ses différences et fait face à tous les engagements de M. Philippart.

» Cette nouvelle vaut 8 millions tout ronds, et elle va faire pousser bien des soupirs de soulagement. »

### Fais ce que tu fais.

Monsieur le Rédacteur,

Le titre d'un de vos précédents feuilletons : « Fais ce que tu fais », titre, à mon sens, des mieux trouvés et des plus heureux, a suscité en moi, ou plutôt réveillé des réflexions pour lesquelles, vu leur gravité et, j'ose le dire, leur actuelle opportunité, je viens demander une place dans votre estimable feuille. La politique, maintenant en vacances, vous permettra, je l'espère, d'insérer cet article, ne fût-ce qu'à titre d'épilogue à l'intéressant et spirituel feuilleton que je viens de rappeler.

Fais ce que tu fais (traduction de l'adage latin *Age quod agis*), cela veut dire : Sois tout entier à la chose que tu fais, sans distraction, sans dérangement ; mais cela signifie encore, et principalement, fais bien et le plus parfaitement possible, en toutes choses ; sois homme, en un mot, attaché à tes actions une véritable importance, comme il convient à la plus excellente créature terrestre de Celui qui est tout le bien, parfait, et nous convie à la perfection.

C'est là tout le fond des idées sur lesquelles je voudrais retenir un instant l'esprit de vos lecteurs.

Faire le mieux possible... noble et sainte ambition ; croisade à prêcher dans un temps où le besoin de se relever, de relever la France, est, Dieu merci, et malgré nos divisions, universellement senti.

Mais d'abord un sujet aussi sérieux, qui tient de si près à la religion, est-il de nature à figurer dans un journal ?

Je réponds, sans hésiter, oui. A l'époque où nous vivons, toute matière, quelle qu'elle soit, est du domaine de ce livre universel qui s'appelle journal, par la simple raison que le plus grand nombre des lecteurs n'en connaissent pas d'autre, et que celui-là tout le monde le lit. Ouvrez une feuille, n'importe laquelle, tout s'y étale, tout s'y agite : les doctrines les plus avancées, les plus téméraires, souvent les plus funestes, s'y donnent, et tous les jours, librement carrière : Dieu, l'âme, une autre vie, le bien, le mal, y sont discutés, même hautement niés.

Et le bien, le simple bien, les doctrines vraies, irréprochables, en seraient bannies ! Pourquoi ? Parce qu'elles seraient trop vraies et trop pures ! On les renverrait aux églises, aux temples, aux sanctuaires, moins par un sentiment de respect que par dédain ! Et, pendant ce temps, le positivisme, ou

telle doctrine encore plus délétère, s'il en est, les attaques, les moqueries, les insultes à toute foi religieuse, et, particulièrement, à la foi chrétienne, catholique, ne s'interdiraient aucun moyen de publicité, ni le livre, ni la presse quotidienne ou périodique, ni tant de voies de propagande partout ouvertes et exploitées !

J'admets très-volontiers, car je crois à la bonne foi, que ceux dont les doctrines combattent et repoussent les nôtres, agissent dans de pures intentions ; qu'ils veulent en conscience le bien, le vrai, ne différant de nous que du côté de l'esprit, nullement du cœur ; je l'admets franchement et sans arrière-pensée. Mais qu'ils souffrent que j'use, comme eux, de la presse quotidienne pour exposer des vérités, point neuves, j'en conviens, mais trop négligées, non suffisamment senties et pratiquées, capables pourtant, seules capables, de relever, de sauver mon pays.

Sans autre préambule, j'entre dès ce moment en matière en posant comme axiome ceci, qu'on ne contestera pas :

C'est la haute moralité qui fait les nations grandes et les citoyens vraiment honorables. Les autres moyens, auprès de celui-là et sans lui, sont faibles, impuissants. Donc, le secret de relever l'ensemble d'un pays serait de remonter les caractères par plus de vertus.

Autre proposition d'une égale évidence :

Si chacun y mettait la main, si tous ou, du moins, un certain nombre, cédant à une bienfaisante inspiration, veillaient davantage sur eux-mêmes et devenaient, à un degré quelconque, moins personnels, plus portés au sacrifice, plus aimants, moins haineux, en somme meilleurs, la société, dans son ensemble, se relèverait d'autant.

Je vous prie d'observer que je ne fais ici, comme je ne ferai dans tout le cours de cette lettre, aucune acception de telle ou telle forme politique ou sociale, ce que j'ai à dire ayant sa place nécessaire et marquée dans tous les gouvernements.

Un point qui n'est pas non plus susceptible d'être contesté, et sur lequel va rouler toute mon argumentation, c'est que si nous avons sans cesse sous les yeux un témoin de nos actions, qui en fût juge en même temps, le mal deviendrait infiniment plus rare et le bien prévaudrait.

Et si ce témoin était Dieu lui-même, si nos yeux le voyaient de la même manière et aussi distinctement qu'ils voient le soleil, toujours présent et attentif à nos actions, à nos pensées, n'est-il pas vrai que nous serions comme enchaînés au bien, et que la perfection, qui nous est commandée, deviendrait, autant qu'elle est possible à l'homme, un fait, une réalité, presque une nécessité ? A ce mot perfection, il me semble voir le lecteur froncer le sourcil comme menacé d'utopies, de chimériques illusions. Qu'il se rassure. Je hais autant que lui les utopies et me promets de ne le conduire que de vérités en vérités certaines. Jusqu'ici je n'ai rien dit que de vrai, et il l'est encore que si Dieu était sans cesse présent devant nous, parfaitement visible à nos yeux mortels, et nous regardant, le mal deviendrait très-rare, en quelque sorte impossible.

Posons maintenant une autre hypothèse : si, au lieu de voir Dieu à nu, pour ainsi parler, et avec les yeux du corps, nous le voyions seulement des

Ermel, plein de cette confiance qui caractérise les âmes généreuses, se retira à l'écart, et emmenant avec lui le colonel La Patrie :

— Parlez, monsieur, lui dit-il de nouveau.

Francésa, Jeanne du Gavre et Alain avaient cependant suivi, et ils écoutaient.

— Retirez-vous, je vous prie, pour un instant, leur dit Ermel.

— Non ! non ! s'écria Gérardium. Alain Gavésio, ne quitte pas ton maître... il veut l'assassiner !

A ces paroles, qui excitent une rumeur générale, Alain et Francésa se placent entre l'officier des Bleus et le jeune gentilhomme.

Le colonel La Patrie haussa les épaules.

— Ah ! monsieur, quelle sottise ! dit-il en souriant. Je vous parlerai donc en présence de ces trois personnes ; mes intentions, après tout, sont pures et généreuses.

Antonio fit quelques pas en avant, prit la pose d'un contrebandier qui écoute, et entendit à peu près la phrase suivante :

— Il y aurait eu faiblesse et lâcheté de ma part, en face de la mort, à vouloir me sauver par la proposition que je vais vous faire à présent. Vous me rendez la liberté... Je l'accepte, monsieur, mais à condition de combattre sous vos ordres... J'ai la révolution en horreur... Je suis né gentilhomme... Je sers à regret les meurtriers du Roi... Si vous refusez mes services, faites-moi mourir. (A suivre.)

yeux de l'âme, mais avec la certitude entière et parfaite qu'il est là présent, qu'il voit et entend tout, comme Junie, par exemple, dans la tragédie de *Britannicus*, était certaine d'être vue et entendue de Néron, quoique caché et invisible, si, dis-je, non pas certes à la manière de Néron, mais par un miracle — que le lecteur voudra bien supposer — Dieu opérât tout-à-coup dans les âmes l'irrésistible conviction qu'il nous regarde, nous observe, attentif à nos moindres mouvements, n'en résulterait-il pas, au moins pour le moment, une complète transformation du monde, une sorte d'impossibilité de mal faire, d'en avoir même la pensée ?

Est-ce que cela ne vous dit rien ? Ne soupçonneriez-vous pas que le remède au mal que nous reconnaissons tous également, quoique à des points de vue différents, le remède au mal qui consume, affaiblit, mine la société, serait une foi plus vive, plus suivie d'effet, dans la présence divine, actuelle, permanente ? Moi-même qui trace, non sans émotion, ces lignes, puis-je me dissimuler que ce qu'on attend de moi ce sont des preuves évidentes, irréfragables de ce dogme, car c'en est un ?

Des preuves ?... mais l'idée de Dieu et l'idée d'un Être partout présent sont unes, inséparables ! Un Dieu absent d'un de ses ouvrages, n'importe lequel, ne serait pas infini, parfait ; un Dieu non parfait n'est pas Dieu. Écoutez, je ne dirai pas Bossuet, Fénelon, mais tout l'opposé, un Robespierre : son fameux discours pour la reconnaissance d'un Être suprême est plein de ces idées. Qui dit Être suprême dit être parfait, à qui rien ne manque, au-dessus de tout. Une seule chose, le moindre insecte, qui se soustrairait au regard de Dieu, en serait par cela indépendante, plus puissante, en ce point, que lui. Cette chose indépendante, d'où viendrait-elle ? Qui l'aurait faite ? Comment vivrait-elle ?

Oui, cher lecteur, Dieu est partout ; il assiste en ce moment à ma pensée et à la vôtre. Écoutez Job : *Omnia potes, nulla te latet cogitatio, vos estis tout-puissant, aucune pensée ne vous est cachée.*

— Entendons cette admirable et divine Préface du sacrifice de la messe : *Semper et ubique, toujours et partout.* — Regardons le monde entier où tout germe, croît, enfante ; où rien ne s'arrête, ni un astro, ni un brin d'herbe, ni un insecte ; et qu'est-ce que cela atteste, sinon la présence de Dieu ?

Dieu, dit saint Paul, dans ce grand langage qui lui est familier : « Dieu ne se laisse jamais sans témoignage. » Ajoutez à ces mots ceux-ci de Bossuet : « On passe toute sa vie dans des miracles continuels qu'on ne remarque même pas. »

J'affirme que rien n'est mieux démontré, plus inattaquable, et plus universellement admis, comme nécessaire, dans toutes les lois, institutions, philosophies des sociétés humaines, que ce dogme d'un Dieu partout présent, voyant tout, tenant compte de tout.

J'aborde une objection :

Si Dieu est présent partout, pourquoi ne le voyons-nous pas distinctement comme la terre, le soleil, qui ne laissent à l'esprit aucun doute ? A ce pourquoi il me suffirait de répondre : il ne l'a pas voulu ; Dieu agit selon sa sagesse, et non pas selon la nôtre ; mais il est permis de pénétrer plus avant dans ses desseins :

Dieu nous a faits libres, pouvant choisir entre le bien et le mal, mériter ou démeriter. Supposez que nous ayons toujours Dieu devant nous, visible aux yeux de notre corps, tenant ostensiblement dans ses mains les peines et les récompenses, serions-nous vraiment libres de bien ou mal faire ? Qui, à moins d'être insensé, oserait seulement balancer ? Quel mérite à préférer le bien ? « La vie est un combat, » dit Job. Serait-elle, dans ces conditions, un sérieux combat ?

Une autre réponse nous est fournie non pas seulement par la religion, mais même par la poésie : la majesté divine a, par essence, un éclat que l'œil de l'homme est impuissant à supporter, « *L'homme ne peut me voir et vivre,* » dit Dieu à Moïse. « Les anges mêmes, pour le contempler, se voilent la face de leurs ailes » (Isaïe, ch. vi, v. 2). Mais voyez ce que c'est que d'avoir du génie : Homère a compris, deviné ce caractère essentiel de la Majesté divine, et il fait dire à Mercure : « La majesté des dieux ne leur permet pas d'assister ouvertement un mortel. » (*Iliade*, ch. xxiv).

Et, d'ailleurs, cette présence certaine, à laquelle nous devons croire comme à lui-même, est-ce que Dieu a besoin, pour la faire éclater, de s'offrir, en personne, visible à nos yeux mortels ? « Ses bienfaits continuels, dit saint Paul, le ciel et la terre qu'il fait servir, en toute saison, à satisfaire incessamment nos besoins et nos joies, voilà ses témoignages. »

Mais, nous-mêmes, tels qu'ils nous a faits et nous conserve, ne sommes-nous pas ses premiers

démoins ? Est-il une seule action, un seul mouvement que nous fassions, que nous puissions faire sans sa participation, sans un de ces miracles continus dont parle Bossuet ?

Tout vieillard, pour peu qu'il croie en Dieu, a remarqué cent fois, mille fois, à ne s'y pas méprendre, sa main dans les diverses circonstances de sa vie.

On explique bien des choses par le mot *hasard*, explication commode, mais vide et fautive : rien n'arrive par hasard, tout par la volonté ou la permission de Dieu qui n'abdique jamais. Le hasard n'est qu'un mot.

Donc, la présence de Dieu partout et en tout temps, si elle ne se manifeste pas comme celle des corps accessibles aux sens, éclate néanmoins en traits innombrables tellement apparents, sensibles, ininterrompus, qu'il faut être aveugle ou vraiment ingrat pour la méconnaître.

Je voudrais m'arrêter ici, car ma pensée est, ce me semble, assez claire et comprise. Toutefois, reste cette objection : à quoi bon ces preuves ? Vous flattez-vous que la France va se transformer ainsi comme par enchantement ? Hé ! non, cher lecteur, je ne me fais pas cette illusion et ne me flatte point d'une transformation immédiate, d'un subit relèvement de la France. Le bien ne se fait pas si vite et si aisément. N'allez pas croire non plus que je fasse fi des autres voies d'amélioration : institutions, lois, travail, entreprises, associations, instruction partout répandue, aisance générale et, s'il se peut, universelle, de rien, en un mot, pourvu qu'il soit honnête, moral, sensé.

Mais reconnaissez avec moi que sans Dieu, sans son aide, rien de bon en soi, de solide, de durable ne peut se fonder, ou, comme dit notre La Fontaine dans *Le Paysan du Danube*,

Sans son aide, il ne peut entrer dans les esprits  
Que tout mal et toute injustice.  
Témoins nous....

Comment faire entrer dans les esprits indifférents ou blasés cette foi, cette conviction vive, agissante ? Comment ? Hé ! comment se fait le bien ? Croyez-le d'abord possible, et il l'est puisque Dieu le commande et que, d'ailleurs, il vous aidera.

Oh ! si un gouvernement, un pouvoir quelconque le sentait et le voulait, comme je le sens et le voudrais, s'il avait sérieusement cette bienheureuse idée, quelle restauration de mœurs et de caractères il nous préparerait ! Robespierre — un Robespierre ! — le comprit à demi et tenta la réforme. Mais ni l'homme, ni le temps, ni les moyens n'étaient faits pour cette grande chose.

C'est à nos gouvernants d'y songer. Qu'ils osent afficher pour eux-mêmes cette croyance. Elle est aujourd'hui négligée, presque disgraciée, qu'ils l'honorent et la protègent ouvertement. Pour la mettre en crédit et la ranimer, ils n'ont qu'à le bien vouloir, car les temps sont favorables et s'y prêtent d'eux-mêmes, comme une terre desséchée s'ouvre pour recevoir la pluie bienfaisante. Or, que leur propose-t-on ? Des mensonges, des absurdités, comme quelques-uns disent ? Non, certes, mais des vérités claires, certaines, plus nécessaires et plus bienfaisantes que cette pluie dont je parlais.

Un personnage illustre, Abd-el-Kader, s'étonnait, en parcourant la France, de n'y entendre jamais prononcer le nom de Dieu. Cet étonnement d'Abd-el-Kader était peu flatteur pour nous, mais eût dû nous apprendre ce qu'il y avait à faire pour mériter plus d'estime.

Je reviens tristement à ce qui m'a inspiré cette lettre, à ce mal trop évident dont souffre le pays. Le matérialisme nous envahit, est hautement professé, enseigné, prêché jusque sur les toits.

Or, le matérialisme, c'est l'abaissement, la dégradation, c'est l'homme sans son âme. — Ce sont, par une conséquence nécessaire, les jouissances grossières, les convoitises sans frein avec leur funèbre cortège de vices et de crimes plus que jamais nombreux, quelques-uns atroces, qu'on ne connaissait pas, et si savamment combinés, perpétrés et cachés, qu'on peut entrevoir le jour peu éloigné où cette science nouvelle mettra au défi la justice humaine, et alors.....

Je laisse, en finissant, mes lecteurs sous l'impression de paroles que j'emprunte encore à notre Grand Bossuet :

« Dieu honore l'homme : pourquoi se déshonorerait-il lui-même en se rendant semblable aux bêtes, sur qui l'empire lui est donné, et souvent se mettant dessous ? » (4<sup>e</sup> Élévation et commencement de la 5<sup>e</sup>.)

P.-S. Je tisis dernièrement dans votre feuille l'éloge véridique de feu M. Demarest. Quiconque put observer cet homme de bien a dû se convaincre que le mobile de toutes ses actions était une foi vive, permanente en Dieu, toujours présente. Il serait difficile de trouver une incarnation plus frappante

de la doctrine dont je ne suis, hélas ! que l'organe bien faible.

F. D.

## Etranger.

AUTRICHE. — On télégraphie de Vienne au *Golos* :

« L'Autriche et l'Allemagne, tombées d'accord sur leur politique orientale, viennent d'entamer des négociations séparées avec l'Angleterre sur la forme de leur intervention collective dans les affaires de Turquie.

« J'apprends que la France se montre peu disposée à entrer dans cette combinaison. Les gouvernements français et italien sont décidés, paraît-il, à envoyer leurs flottes dans l'Archipel, si l'escadre autrichienne entre à Salonique.

« D'après les renseignements les plus autorisés, je puis vous affirmer que l'Angleterre exige de la Porte la cession des ports maritimes de la mer Noire, situés près de Trébizonde. »

## Chronique militaire.

Les élèves de l'École militaire de Saint-Cyr ont reçu lundi la visite du grand-duc Nicolas de Russie.

Le grand-duc, revêtu du costume de général russe, petite tenue, accompagné de deux personnes, a été reçu à deux heures par M. le général Henrion, commandant l'École spéciale militaire, qui lui a fait visiter réfectoires, dortoirs, salles d'armes, etc., visite qui a duré environ une heure.

Le grand-duc Nicolas a quitté le général Henrion, après lui avoir fait de chaudes félicitations, et a paru enchanté de faire connaissance avec le directeur de notre École militaire.

Nous espérons que cet acte de courtoisie ne causera aucun désagrément au brave général Henrion.

Un des projets les plus importants dont devra s'occuper le Sénat est celui relatif aux déserteurs et aux insoumis de l'armée de terre et de l'armée de mer.

On se souvient que les ministres de la guerre et de la marine ont présenté au Sénat — qui l'a voté le dernier jour de la session — un projet de loi tendant à accorder une amnistie sous conditions aux déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer.

Ces deux ministres doivent demander à la Chambre, dès la rentrée, de nommer immédiatement la commission qui devra, à son tour, examiner ce projet et faire un rapport sur lequel la Chambre sera appelée à statuer finalement. On prévoit que cette commission pourra, dans un espace de quelques jours, faire son rapport, la question ne soulevant plus aucune difficulté, car tous les points litigieux qu'elle présentait ont été résolus par le Sénat. La Chambre, de son côté, pourra se prononcer promptement, de manière à donner à ce projet la sanction qui lui manque pour passer définitivement à l'état de loi.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

CLASSE 1879.

L'article 8 de la loi du 27 juillet 1872 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement de la classe de 1879, comme nés en 1859, ou omis précédemment, sans aucune distinction ni exclusion, à leurs parents ou tuteurs, de faire à la Mairie les déclarations nécessaires pour l'inscription sur ces tableaux. Ces déclarations seront reçues jusqu'au 31 décembre prochain.

À défaut de déclaration, les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur écherra au tirage, à moins qu'ils ne produisent, avant ce tirage, un acte de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique. Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement ne sont admis à bénéficier ni des dispenses, ni du volontariat d'un an. Leur libération est retardée d'autant d'an-

nées que l'aura été le point de départ de leur service.

Les jeunes gens dont l'omission résulterait de manœuvres frauduleuses sont déférés aux tribunaux et encourent un emprisonnement d'un mois à un an. En cas de condamnation, ils sont, à l'expiration de leur peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur sont attribués de droit. Leurs complices sont passibles des mêmes peines.

Les jeunes gens qui désireraient se présenter à la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tirent au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations du tirage au sort. Cette demande devrait être faite immédiatement par ceux qui résident en Algérie ou à l'étranger.

La célèbre TROUPE JAPONAISE, qui a fait courir tout Paris et excité au plus haut point l'admiration de toutes les villes où elle donne des représentations, va arriver très-prochainement dans nos murs.

Elle inaugurera à Saumur un matériel tout nouveau. La Loge, d'un diamètre de 50 mètres, sera établie place du Chardonnet. Nous pouvons prédire qu'elle sera le rendez-vous de toute la société de Saumur. A bientôt le programme.

## LE DOUBLE ASSASSINAT DE HUILLE.

Nous avons peu de choses à ajouter à nos premiers renseignements. M<sup>me</sup> Quartier a été trouvée étendue par terre ; le crâne a été brisé par un seul coup porté avec une telle violence, que la cervelle a jailli de tous côtés. La domestique a reçu plusieurs coups sur la tête ; elle n'était pas tombée à terre : on l'a trouvée appuyée ou cramponnée à la table, près de laquelle travaillaient les deux malheureuses femmes. Outre les deux chaises sur lesquelles elles s'étaient assises, s'en trouvait une troisième, disposée comme si elle eût été occupée par un visiteur. Cela donne à croire qu'il n'y a qu'un assassin. Rien, d'ailleurs, dans la maison, n'était dérangé.

Bien que située au centre même du bourg de Huillé, la maison de M<sup>me</sup> Quartier est accessible par une ruelle qui échappe complètement aux regards des passants et des voisins. L'assassin aura pu pénétrer ou fuir par ce passage caché.

Nous savons que les premières constatations ont déjà fait naître des soupçons ; mais, sur ce point, il serait téméraire de devancer l'action de la justice.

(Union de l'Ouest.)

## Tours.

Un bruit assez vraisemblable est répandu en ville depuis deux jours.

On dit que M. le préfet, désespérant de trouver un maire un peu présentable, aurait fait mander M. Rivière et l'aurait prié d'accepter cette nouvelle fonction, ou tout au moins de lui désigner une municipalité selon le cœur de la nouvelle majorité du conseil.

On dit encore que M. Rivière, — grand ennemi du cumul, chacun sait ça, — aurait accepté d'être maire.

Nous croyons que rien n'est encore décidé. Le travail d'enfantement étant des plus laborieux, la curiosité publique doit se résigner à accorder quelques jours de répit à l'habile (!) administrateur qui, de sous-préfet bonapartiste à Ruffec, de sous-préfet réactionnaire dans le Midi, pendant la période dite du 24 mai, s'est vu bombarder préfet républicain à Tours, — où, dès son arrivée, son premier soin a été de se faire bénir par l'archevêque de Tours.

M. Daumassans, en tentant l'étrange démarche dont nous parlions hier, a-t-il demandé à M<sup>re</sup> Colet de lui accorder une nouvelle bénédiction ? C'est ce que l'histoire ne dit pas.

Toujours est-il que l'anarchie municipale est à son comble et que nous n'avons plus ni maire ni adjoints.

Les choses, d'ailleurs, ne paraissent pas en aller ni mieux, ni plus mal.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

— Nous lisons aussi dans le *Journal d'Indre-et-Loire* d'hier :

« La maladie du conseil municipal entre dans une nouvelle crise. L'ancienne admi-

nistration ayant déclaré à M. le Préfet qu'elle quittait l'Hôtel-de-Ville et cessait ses fonctions, et, d'autre part, le conseil municipal ne pouvant s'entendre sur le choix de son nouveau maire et de ses nouveaux adjoints, M. le Préfet s'est vu dans la nécessité de déléguer, pour administrer provisoirement la commune, quatre conseillers municipaux, qui sont MM. Rivière, Saint-Hérant, Poirier et Cador. Mais nous devons ajouter immédiatement que MM. Poirier et Cador n'acceptent pas la mission qui leur est déléguée.

« Quatre administrateurs provisoires moins deux : restent deux administrateurs provisoires. Les affaires des contribuables sont en bonne voie.

« Passons au début de ces messieurs.

« M. Rivière, premier conseiller municipal délégué, faisant les fonctions de maire, a pris, à la date d'aujourd'hui, un arrêté interdisant la procession de Saint-Martin.

« Le même jour, M. le Préfet a approuvé cet arrêté.

« Nous croyons savoir qu'un autre arrêté municipal interdisant les processions en général, dans les rues de Tours, a été déposé à la Préfecture pour être soumis à l'approbation de M. le Préfet. »

— Il se confirme de plus en plus que des ouvertures pressantes ont été faites au général de Galliffet, pour le déterminer à accepter le portefeuille de la guerre. Avant-hier même le bruit de la nomination du commandant du corps d'armée de Tours, en remplacement du général Gresley, a pris une certaine consistance.

Ce que nous savons de notre côté, c'est que le général de Galliffet n'est nullement disposé à résigner ses fonctions actuelles, et qu'il exprime ouvertement sa pensée à cet égard dans ses entretiens avec ses amis les plus intimes. (J. d'Indre-et-Loire.)

## MAYENNE.

Il paraît que les boulangers de Mayenne, mécontents du taux de la taxe, se sont mis en grève et ont refusé de fabriquer du pain aux conditions qui leur étaient imposées.

La municipalité a dû prendre des mesures pour faire venir du pain des localités voisines, qui sera livré aux habitants au prix fixé par la ville de Mayenne.

La municipalité a dû s'adresser jusqu'à Laval et demander aux boulangers de cette ville des fournées supplémentaires. Vendredi et samedi, elle leur a commandé 4,800 kilogrammes de pain à livrer d'urgence.

## OU EST LE BRACONNIER ?

On écrit de Châtillon-sur-Sèvre au *Poitou* :

« Le 26 octobre dernier, le nommé Louis Guillot, de Plumeliau (Morbihan), âgé de 20 ans, domestique à la Contrie, de Saint-Aubin-de-Baubigné, fut trouvé, le soir, braconnant, par le garde du Bois-Boissière. Ce braconnier voulut, avec son fusil, attaquer le garde, mais celui-ci parvint à détourner le canon de l'arme et la charge partit en l'air. Alors, Guillot frappa le garde à coups redoublés et jusqu'à ce que le fusil fût brisé et que le garde restât à terre sans aucune force. — Quand le malheureux garde put se relever, il gagna la ferme la plus voisine, d'où on le reconduisit à sa demeure, et l'on alla prévenir la gendarmerie et la justice.

« Le lendemain matin, le juge de paix put, avec le médecin, constater les nombreuses blessures dont le garde avait le corps couvert.

« Mais il paraît que, sous l'administration républicaine, la police n'est pas mieux faite dans nos campagnes qu'à Paris, car elle n'a pas su encore arrêter Guillot, qui est parti en disant qu'il allait travailler au chemin de fer de Cholet à Nantes. »

Beaucoup de personnes se plaignent du prix de certains médicaments. Ce reproche ne saurait s'appliquer aux CAPSULES DE GOURDON DE GUXOT, dont l'efficacité est aujourd'hui reconnue pour le traitement des rhumes, bronchites, catarrhes, asthme et oppression de la respiration. Cette médication revient à quelques centimes par jour, la dose moyenne étant de deux à trois capsules à chaque repas, et le flacon ne coûtant que 2 fr. 50.

M. Guyot ne garantit que les flacons qui portent sur l'étiquette sa signature imprimée en trois couleurs. (17)

**Les Almanachs pour 1880.**

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur, de l'Atelier, du Soldat et du Coin du Feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des franc-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires, et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Les Almanachs de l'Atelier, du Laboureur, du Soldat, se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste; — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

L'Almanach du Coin du Feu: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste; — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de

Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheys-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste.

Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDARD, Besson, successeur de Tauxier; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bonnes pharmacies et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (372)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.		10 h. 30 matin.		10 h. 54 matin.	
8 10 —				9 25 soir.	
1 25 soir.		4 50 soir.			
4 55 —					
7 40 —		11 35 —			

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		8 h. 52 matin.		9 h. 48 matin.	
10 45 —		5 14 soir.		6 25 soir.	
12 15 soir.		3 35 —		4 15 —	
6 45 —		10 22 —		11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 NOVEMBRE 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2			Crédit Foncier colonial	460			Canal de Suez	695			5
3 1/2 amortissable			Crédit Foncier, act. 500 f.	1015			Crédit Mobilier esp.				30
4 1/2			Obligations foncières 1877	377			Société autrichienne	577			8
5			Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	697 50			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor			Crédit Mobilier	570			Orléans	386			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Crédit foncier d'Autriche	715			Paris-Lyon-Méditerranée	387 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	1133			Est	385 50			
— 1865, 4 1/2			Paris-Lyon-Méditerranée	1133			Nord	388			
— 1869, 3			Midi	868 75			Ouest	383			
— 1871, 2 1/2			Orléans	1460			Midi	381			
— 1875, 4			Nord	1147 50			Paris (Grande Ceinture)	384 50			
— 1876, 4			Orléans	762 50			Paris-Bourbonnais	381			
Banque de France			Ouest	1299 50			Canal de Suez	565			
Comptoir d'escompte			Compagnie parisienne du Gaz	600							
Crédit agricole			C. gén. Transatlantique								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 — 55 — — — — — omnibus.
1 — 25 — — — — — soir, omnibus.
3 — 33 — — — — — soir, omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — — soir, omnibus.
10 — 37 — — — — — soir, omnibus-mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — omnibus.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — soir, omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — — soir, express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**  
Le dimanche 7 décembre 1879, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER,

DE:  
1<sup>e</sup> Cinquante-cinq ares de VIGNE, au canton de Presle, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant la levée du Pont-Fouchard;  
2<sup>e</sup> Cinquante-cinq ares de TERRE, au canton de la Saulaie, commune de Bagnoux;  
Le tout appartenant à la famille Simon.  
On pourra traiter avant l'adjudication. (591)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
Aux enchères publiques,  
POUR CAUSE DE DÉPART,  
A Saumur, Grand'Rue, n° 59,  
Le lundi 24 novembre 1879 et jours suivants, à midi.

Cette vente consiste en:  
Plusieurs commodes en noyer ou acajou, bois de lit, buffet, armoire à linge, tables, chaises, gréidon, glaces, pendules, tableaux, vaisselle, batterie de cuisine, bouteilles vides, bouteilles en terre;  
Une bascule et ses poids, une charrette à bras toute neuve, deux brouettes, un lot de harnais;  
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.  
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (611)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
**MAISON DE CAMPAGNE**  
Située près le bourg de Saint-Lambert.  
S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le samedi 15 novembre 1879, à une heure de relevée,  
A Saumur, sur la place de la Bilange,

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES,  
D'UNE JOLIE JUMENT GRISE  
Taille: 1 mètre 48 centimètres.  
On paiera comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**PORTION DE MAISON**  
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.  
M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
**APPARTEMENT COMPLET**  
Au premier étage,  
**AVEC CAVE ET GRENIER**  
Rue d'Orléans, 73.  
S'adresser dans ladite maison.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
L'ÉTUDE DE M<sup>e</sup> HENRY LECOY, avoué à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> Callier, se trouvant rue d'Orléans, 60, sera transférée, à partir du 15 novembre 1879, rue Dacier, n° 28, à côté de la maison de banque Lambert.

**UN MÉNAGE demande un emploi**, le mari comme jardinier, cultivateur ou cocher; la femme comme cuisinière.  
S'adresser au bureau du journal.

**MEUBLES ET TAPISSERIE**  
**E. MARAIS**  
**TAPISSIER-DÉCORATEUR**  
49, Rue d'Orléans, Saumur.  
**MEUBLES DE TOUS STYLES, SIÈGES & TENTURES**  
Travaux en tous genres à façon.

**UN FRANC PAR AN**  
**Le Moniteur** 52 NUMÉROS  
**Valeurs à Lots**  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.  
LE PLUS COMPLET (26 pages de texte) LE MEILLEUR RENSEIGNÉ  
une cause financière, par le BUREAU LOTS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.  
On s'abonne à Paris: 17, rue de Londres.  
NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

**LE PAPI-AUTOGRAPHE**  
Nouvel Appareil pour imprimer soi-même sans encre et sans presse.  
L'extrême simplicité, le prix peu élevé et les multiples applications de cet appareil le rendent indispensable à MM. les Notaires, Avoués, Huissiers, Hommes d'Affaires, en un mot à toutes personnes dont les occupations nécessitent l'envoi de circulaires, lettres d'avis, convocations, etc.  
Les explications contenues dans l'instruction qui accompagne chaque appareil permettent à toute personne, sans aucun apprentissage, d'obtenir, à la première opération, des épreuves d'une netteté irréprochable.  
No 1, format in-octavo... fr. 6  
No 2 — in-quarto... 10  
No 3 — ministre... 13  
No 4 — in-folio... 20  
Expédition contre mandat-poste. Les appareils sont repris s'ils ne conviennent pas.  
Adressez les demandes au fabricant, M. Théodore JULLIAN, rue Rochebruno, 12, PARIS.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.  
**Sirop Laroze**  
DÉCORGES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:  
Gastrites, Dyspepsies,  
Gastralgies, Digestions lentes,  
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.  
PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.  
**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLÉMENT, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; de flacon, 4 fr. 25.  
OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.  
DÉPÔT A PARIS:  
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.  
Saumur, imprimerie de P. GODDET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.